

EDITORIAL - LIONEL CHOLLON



Gardons espoir

En ce début d'année 2011, j'aurai d'abord une pensée pour tous ceux qui vivent dans la difficulté, dans l'angoisse quotidienne du lendemain en se demandant comment ils vont réussir à « joindre les deux bouts ». Le CCAS de la commune, la toute récente antenne du Secours Populaire Français sont les témoins de la souffrance d'une partie de la population, comme le sont la Banque Alimentaire, le Secours Catholique ou les Restos du Cœur en d'autres lieux. Même avec des aides sociales ou les allocations chômage, les détenteurs de petits revenus, liés souvent à un temps partiel subi ou une retraite modeste, ont des difficultés à faire face à toutes leurs dépenses, à simplement nourrir leur famille.

Dans cette situation, toute annonce d'augmentation (comme celle du gaz ou de l'électricité) est source de nouvelle angoisse et l'instauration d'une contribution comme celle liée au contrôle de l'assainissement non collectif peut provoquer de la colère. C'est pour cette raison que la commune a fait le choix, en septembre, de ne pas augmenter le tarif de la cantine scolaire qui reste le plus bas du canton et, plus récemment, de maintenir celui de la location des salles municipales. En outre, elle a décidé de ne pas relever la part communale de l'assainissement dans le calcul du prix de l'eau.

Dans ce contexte de crise, où les marges de manœuvre financière pour les collectivités sont très étroites, le Conseil municipal de Loupiac ne renonce pas et se bat pour obtenir les moyens nécessaires au développement du village, à l'amélioration de son cadre de vie, à l'anticipation des futurs besoins des habitants. En 2011, l'agrandissement du cimetière et de l'école, la sécurisation de la place Berthoumieu et de la route du CES, de la traversée des lieux-dits Miqueu et Pitchat, la restauration du petit patrimoine entreront dans une phase de réalisation. Les études concernant l'aménagement du bourg et l'extension du réseau d'assainissement vers les quartiers Pitchat et Lambrot seront finalisées. Les délégués au sein du SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable) tenteront d'obtenir une baisse de prix lors du renouvellement du délégataire de la distribution de l'eau...

La commune a la volonté d'être aux côtés de tous pour apporter réconfort et offrir de meilleures perspectives d'avenir.

Bonne année à toutes et tous.

Circulation à Berthoumieu

Une place sécurisée

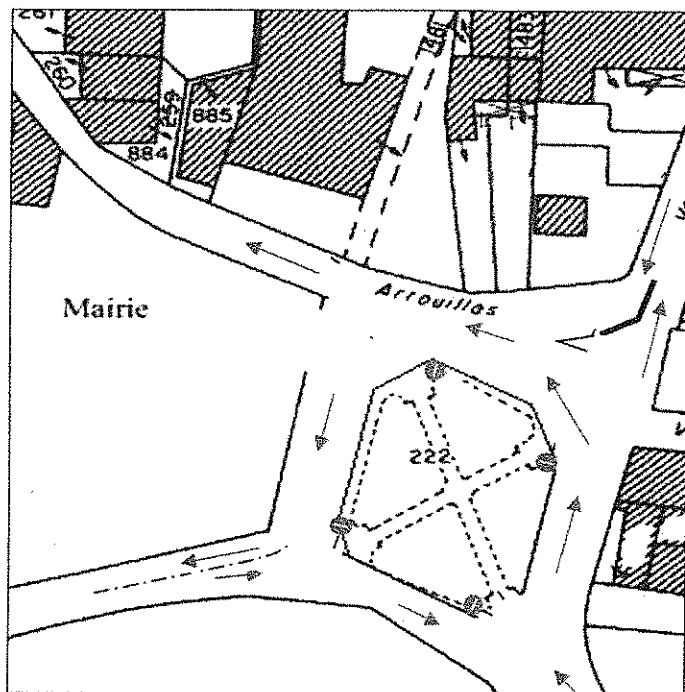
Au premier trimestre 2011, les employés communaux placeront les nouveaux panneaux modifiant le sens de circulation. Le résultat d'un long travail de la commission « Voirie ».

Début novembre, le projet était présenté publiquement en mairie. Au nom de la commission « Voirie », MM. Métais et Nieto rappelaient les raisons de ce projet. La place Berthoumieu est le centre d'une intense circulation aux heures d'entrée et sortie scolaire, souvent en double sens sur des voies mal définies. En passant les voies en sens unique tout en maintenant les priorités à droite, en instaurant un stop à la route de Martillac, en traçant des bandes blanches, la circulation sera modifiée pour plus de sécurité pour les usagers mais aussi pour les riverains. La population présente à la réunion a approuvé ce projet en apportant quelques précisions qui ont été retenues.

Il est rappelé que toute la zone est limitée à 30 km/h. La date d'entrée en vigueur des modifications sera annoncée quelques jours auparavant. Les automobilistes, même pressés, ne doivent jamais oublier qu'ils partagent la voie avec des piétons et des deux roues très nombreux à l'approche

d'une école ; cela doit influencer les comportements au volant.

Récemment, les gendarmes ont mené une action de sensibilisation/sanction sur le parking de l'école. Ils ont rappelé les règles de sécurité que doivent suivre les conducteurs : vitres dégagées de tout givre, réhausseur obligatoire pour les enfants en bas âge, pas de téléphone au volant et bien sûr la ceinture de sécurité.



Nouveau sens de circulation de la place Berthoumieu.

Villages de Miqueu et Pitchat

Mise en agglomération

Les vitesses seront réduites à 50 km/h dans la traversée de ces deux lieux-dits.

Le passage en agglomération des lieux-dits Miqueu et Pitchat était réclamé de longue date par ses habitants. Conscient de la vitesse excessive des véhicules qui y circulent, le Conseil Municipal a décidé, le 16 décembre 2010, de répondre favorablement à cette demande légitime.

Les panneaux seront installés en 2011, une fois que leur emplacement précis sera validé par le Centre Routier Départemental.

L'entretien de la voirie dans ces deux secteurs sera à la charge de la commune.

Nouvelle gestion de la restauration scolaire

Un pari réussi

Depuis le 1^{er} septembre, la municipalité de Loupiac s'est lancée, avec bonheur, dans une gestion directe de son restaurant scolaire.



Véronique Barès et Florence Lapouble dans la cuisine du restaurant scolaire

le chemin inverse et a décidé de revenir à une gestion directe, effective depuis le 1^{er} septembre 2010. Pour cela, dans le cadre d'un partenariat intercommunal, les agents de restauration ont été accompagnés par ceux de la commune de Paillet qui leur ont fait partager toute leur expérience. L'objectif est de retrouver une autonomie quant au choix des menus, des produits et des fournisseurs, en les adaptant beaucoup plus aux saisons, en améliorant la qualité et en privilégiant les circuits courts. Véronique Barès, la cuisinière principale, a élaboré les menus. Avec l'aide de Florence Lapouble et Roselyne Maury, plus de 7 000 repas ont été préparés et servis.

Pour améliorer encore le service rendu, une commission « Menu » va être instaurée en 2011 avec la participation souhaitée de deux représentants des parents d'élèves. Ce passage en régie directe s'est fait sans augmentation du prix des tickets de cantine qui demeure à 1,80 euro soit le plus bas du canton.

Pour faciliter le travail du personnel et assurer une qualité d'hygiène, la municipalité a investi, depuis deux ans, dans du matériel (frigidaires, étuve, douchette, étagère...) pour plus de 5 000 euros. Il est à noter que les communes qui n'ont pas d'école participent à hauteur de 2,20 euros par ticket aux frais de fonctionnement de la restauration.

Dans les médias, la question de la nutrition, de l'équilibre alimentaire tient une place prépondérante. Dans ce cadre, le contenu du déjeuner, pris le plus souvent en dehors de la maison, a un rôle très important. Pendant les jours d'école, les restaurants scolaires (maternelle, primaire, collège, lycée...) doivent donc répondre à de multiples contraintes : servir un repas équilibré et de qualité aux enfants, dans de bonnes conditions et à un prix le moins élevé possible. C'est une lourde responsabilité. Souvent, pour se faciliter le travail, les municipalités choisissent de déléguer la gestion de leur restauration à des entreprises privées.

Sur proposition de la commission « Caisse des écoles », le Conseil municipal a choisi

Télévision

Tous au numérique

Le 29 mars, chaque foyer devra s'équiper d'un matériel spécifique pour recevoir les chaînes de télévision.

Passée cette date, il sera impossible de recevoir les 6 chaînes analogiques sur le récepteur avec une simple antenne râteau. Pour continuer à les regarder, il faudra obligatoirement s'équiper d'un matériel adapté au mode de réception numérique. La plupart du temps, un décodeur TNT suffira. L'État a mis en place des aides financières soumises à condition de ressources pour couvrir tout

ou partie des dépenses imposées et une assistance technique réservée aux personnes âgées ou handicapées pour la mise en service de leur équipement.

Pour tout savoir, un numéro non surtaxé est mis à disposition du lundi au samedi, de 8h à 21h. Il s'agit du 0970 818 818. Il est également possible de consulter le site www.tousaunumerique.fr

BRÈVES

Chiffre de population

La barre des 1000 est dépassée

L'INSEE, entre deux recensements, essaie d'adapter ses chiffres à la réalité du terrain. Il vient donc de signaler à la commune qu'à partir du 1^{er} janvier 2011, le chiffre officiel de la population de Loupiac est de 1019 personnes comptées au 1^{er} janvier 2008. Un résultat qui valide la démarche de la municipalité qui avait contesté les chiffres avancés fin 2008 par l'INSEE. Le recensement officiel de 2011 devrait confirmer cette hausse de population.

Part communale du tarif assainissement

Pas de hausse

Pour les habitants raccordés au réseau d'assainissement, il n'y aura pas de hausse de la part communale sur leur facture d'eau. La municipalité a pris cette mesure à la majorité lors du Conseil municipal du 16 décembre.

Location des salles municipales

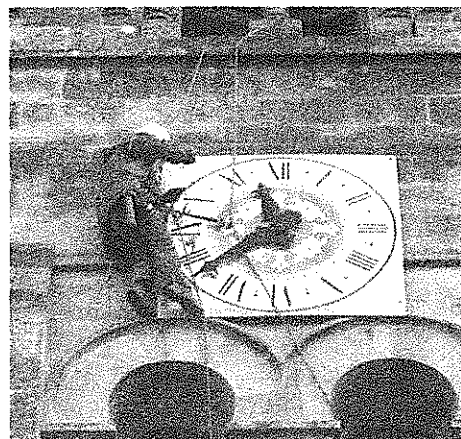
Tarif inchangé

En 2011, le tarif de location reste inchangé. Il est rappelé que tout loueur doit présenter une attestation d'assurance. Nouveauté imposée par la sous-préfecture, il devra également déclarer un responsable sécurité.

Horloge de l'église

Le temps retrouvé

Si les cloches sonnaient bien aux bonnes heures, le mécanisme de l'horloge n'entraînait plus les aiguilles. La réparation ne pouvant se faire que de l'extérieur, la municipalité a dû faire appel à une entreprise de travaux difficiles (et spectaculaires) pour remédier au problème.



Église

Des vitraux réparés

Suite à la tempête Klaus, des vitraux de l'église avaient été fortement abîmés. Il a fallu du temps pour trouver une entreprise spécialisée dans ce type de travaux. Mais c'est fait et bien fait.

Recensements de la population

Trois agents nommés

Ils effectueront leur mission du 20 janvier au 16 février 2011.



Les trois agents recenseurs habilités par la commune : Mme Marie Teyssier (résidant route de l'Église), M. Serge Mante (résidant au Nord) et Mme Laetitia Brogniez (résidant à Robby).

Suite à l'appel lancé par la municipalité, trois habitants de la commune ont été re-

crutés pour mener à bien la mission très importante que représente un recensement de population.

M. Bonneron, adjoint aux finances, qui supervise le recensement, a attribué à chacun un district d'environ 180 foyers. Ils auront 4 semaines pour déposer un dossier d'enquête que la population devra remplir le plus exactement possible puis le recueillir en vérifiant qu'il est complet.

L'enjeu de ce recensement est important car son résultat permettra ou non d'obtenir des aides de l'État (dotation de fonctionnement notamment) plus importantes.

Il est demandé à chacun de leur réserver le meilleur accueil possible et de signaler à la mairie votre éventuelle absence durant cette période.

Plan d'Occupation des Sols (POS)

Une modification mineure

Dorénavant, les toits-terrasses seront autorisés pour la pose de toiture végétalisée.

L'urbanisme de Loupiac est régi depuis 20 ans par un POS (Plan d'Occupation des Sols) qui détermine des zones d'aménagement avec un règlement spécifique à chacune. Mais la loi, les techniques de construction, les demandes évoluent. Le Grenelle de l'environnement et les exigences en matière d'isolation des habitations ont poussé la commission « Urbanisme » à réfléchir à une évolution de l'article 11 du règlement du POS de Loupiac. Après vérification auprès des services du CAUE (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement), le

Conseil municipal a décidé, sur proposition de la commission, de voter une modification mineure du POS en application de l'article R 123-20-1 du code de l'urbanisme. Il est ajouté ainsi à la phrase « La toiture terrasse est interdite », présente dans les articles UA11, NA, NB11, NC11 et ND11, la précision suivante : « à l'exception de son usage pour la pose d'une toiture végétalisée ». Et à la recommandation concernant les avant-toits qui « devront avoir 50 cm de débord au minimum », la précision : « à l'exception d'un projet de toiture végétalisée ».

Assainissement non collectif

Trop cher contrôle !

De nombreux habitants sont mécontents de la manière dont le contrôle de leur assainissement a été réalisé cet été.

Selon le Code Général des Collectivités Territoriales (articles L 224-8 et 9), les communes devaient mettre en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) avant 2006 avec pour mission de fournir à tout propriétaire toutes les informations réglementaires et conseils techniques nécessaires pour le traitement des eaux usées. Les élus de Loupiac ont choisi à cette époque d'adhérer à un syndicat intercommunal pour le mettre en route. En 2009, le syndicat décidait de faire appel à une société privée « Véolia » pour réaliser

un contrôle des installations, pour un coût estimé de 70 euros, payable en deux ans. La proposition des délégués de Loupiac de travail en régie direct n'a pas été acceptée. La municipalité transmettra au syndicat les nombreuses critiques reçues en mairie concernant le travail de cette entreprise. Pour les éventuelles mises aux normes, une réflexion commune sera nécessaire car, le résultat de l'étude sur l'extension de l'assainissement collectif au sud de la commune, lancé en janvier 2011, pourra apporter des réponses collectives.

BRÈVES

Plan de Prévention des Risques Inondations Réunion d'information

Toutes les personnes se situant dans la zone sont invitées à participer à une réunion d'information qui se tiendra à la mairie de Cadillac le mardi 11 janvier 2011 à 18h30.

Patrimoine Restauration du chemin de Caillives (n° 111)

Ce chemin rural n° 111, qui relie Loupiac à Monprimblanc par le vignoble, subit régulièrement une forte érosion naturelle liée à l'écoulement des eaux de ruissellement des coteaux. Malgré la dépose de gravas par certains propriétaires, de profondes ornières ne permettaient plus son utilisation. Il a donc été restauré en septembre 2010 par le renforcement du terrain en déposant un lit de pierres couvert de grève rouge damée, ce qui devrait permettre de fixer le sol durablement. D'autre part, l'eau a été canalisée par la création d'un petit fossé en bordure de voie. Dans le même secteur, une petite fontaine bâtie, dissimulée actuellement par la végétation, sera mise en évidence et nettoyée durant l'hiver.

Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement (CAUE)**Une permanence à Cadillac**

M. Jean-Noël Bord, architecte conseiller, recevra le public le vendredi 7 janvier, 4 février et 4 mars à partir de 14h, pour répondre à toutes les questions. Prendre rendez-vous au secrétariat de la mairie de Cadillac.

Tarif des Ordures ménagères**Une hausse contenue**

La fixation du tarif des OM est du ressort de la communauté de communes (CDC). Chaque année au mois de décembre, le Conseil communautaire fixe le tarif de l'année suivante. La CDC qui conteste toujours le montant de la facture 2010 fixée par le SEMOCTOM, a décidé d'anticiper une hausse de 4% de celle de 2011. Cela se traduira par une hausse maximum de 4 euros pour un foyer une personne. La première facturation qui correspond à 70% du total sera avancée au mois de février. Il est possible de payer en plusieurs fois. Renseignements à la CDC : 05 56 62 72 98

Élections cantonales**Dimanche 20 et 27 mars 2011**

Le vote se fera comme d'habitude à la mairie, salle du conseil et des mariages.

Extension du cimetière Pré-étude terminée

Le projet de nouveau cimetière a été présenté au Conseil municipal par le bureau d'étude Artline.

Il a reçu un avis très favorable de la part des élus. Il sera présenté prochainement à la population. Un appel d'offre pour la réalisation est maintenant lancé.

Secours Populaire Français

L'antenne loupiacaise inaugurée

Des bénévoles du SPF, des élus, des représentants d'associations et la population ont participé, lundi 11 octobre, à l'ouverture symbolique du nouveau local situé 60 Berthoumieu.



du SPF pour leur engagement au profit des plus fragiles, de ceux qui subissent la crise de plein fouet. Le maire, Lionel Chollon, a indiqué que la municipalité était déterminée à ce que l'antenne locale du SPF puisse mener ses actions - complémentaires de celles du CCAS et des autres associations du territoire telles que les Restos du Cœur, le Secours Catholique, la Banque alimentaire - dans les meilleures conditions possibles.

Depuis octobre, les personnes du secteur qui se trouvent en difficulté peuvent compter sur un nouveau lieu de solidarité ouvert chaque mercredi de 16h30 à 18h30. Elles y recevront un accueil chaleureux et, dans un premier temps, une aide alimentaire pour faire face à l'urgence. La députée, Martine Faure et le conseiller général, Hervé de Gaborry, ont félicité et remercié les bénévoles

Hélène Coutausse, au nom du SPF, a fait part de la motivation de l'ensemble des bénévoles pour développer les valeurs humaines de l'association que sont la solidarité, le partage, l'accompagnement pour un développement complet des personnes. Et comme le SPF vit en grande partie des dons, il n'est jamais trop tard pour lui apporter son soutien, financier ou autre, ou même pour en devenir bénévole.

Dimanche 6 mars, 15h

5^{ème} thé dansant

Il sera animé par l'orchestre Musette 2000

La commission « Fêtes et cérémonies » de la commune propose une nouvelle édition ouverte à toutes et tous. L'entrée varie entre 5 et 10 euros. Valses, javas, tangos, paso doble vont se succéder à la salle des fêtes. Il est conseillé de réserver ses places au 05 56 62 99 62.

Fleurs d'automne

30 ans, ça se fête !

Le club prévoit une série de manifestations pour célébrer cet anniversaire.

Pour commencer, un loto sera organisé le dimanche 23 janvier à la salle des fêtes. Puis, il est annoncé, pour le dimanche 27 mars, un grand repas anniversaire qui sera l'occasion de revenir, sous forme d'exposition, sur les 30 ans d'activité du club. Un rendez-vous émouvant à n'en pas douter.

Les Loupiots

Soirée carnaval

Samedi 12 mars à partir de 19 heures, salle des fêtes.

Petits et grands, venez nombreux déguisés comme il vous plaira afin de partager une savoureuse paella. La réservation s'impose. Vous pouvez l'effectuer auprès de Mme Ferreira au 06 89 99 76 18.

NOS JOIES ET NOS PEINES EN 2010

NAISSANCES

ALOS Martin Gérald Thomas,
BADIE-DESSUS Etan Axel Eliot,
BERNARD-CASTAGNÉ Jules,
BUCCI Raphaël Giovanni,
CAZAUBON Enzo Frédéric,
DARRIET Arnault Marie Cédric,
DÉGUDE Simon,
DÉGUDE Evan,
DÉGUDE Juliette,
DESCAT Lola,
FLORCZAK Enzo,
PÉLISSIER Johan Ernest,
RUFFIN Malone Sébastien Serge,
TARDIEU Timéo Serge

MARIAGES

BENJILALI ALI et ET TALEBY Fatiha
BRISSET Laurent et DUCAULE Audrey
GIMBRES Guy, Jean et DELTELL Noëlle, Marie
MORISEAUX Maxime, Pierre, Camille et
VANNIEUWENHUYSE Sonia, Corinne
RHAREB Abdellah et OUAHID Nawal

DÉCÈS

BARON Philippe,
DULAC Bernard, Paul,
RÉMAUT André,
RÉMAUT Paulette,
ROUZIER Jean,
SAINT MARTIN Jeannette,
DUPRAT Jean André

• Repas du CCAS
Dimanche 16 janvier 2011

• Pétanque loupiacaise
Concours ouvert à toutes et tous, dimanche 16 janvier 2011 à 14h30.

48 équipes ont participé au dernier concours 2010. Souhaitons le même succès au premier de 2011.



LOUPIAC, journal d'information de la Commune de Loupiac, Berthoumieu - 33410 LOUPIAC
Tél. 05 56 62 99 62 - Fax 05 56 62 98 52
mairie-loupiac@wanadoo.fr

MAIRIE DE LOUPIAC
CANTON DE CASILLAC GIRONDE
Directeur de la publication : Lionel Chollon.
Rédaction : Commission communication
Crédit Photo : V. Fernandez
Imprimé sur papier recyclé.